Affiché le 04/04/2022



ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

EPCI - GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE PRINCIPAL GRAND NARBONNE (2)

Numéro SIRET: 24110059300094

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE NARBONNE AGGLO

M. 14

Budget primitif voté par nature

BUDGET: ENVIRONNEMENT (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

Affiché le 04/04/2022



Sommaire

I - Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22
IV - Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	22
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	23
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet 27
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	28
A2.3 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A4 - Etat des provisions	35
A5 - Etalement des provisions	36
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	40
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	42
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	43
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	44
B1.6 - Etat des engagements reçus	45
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	47
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	48
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	51
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

SLO

D2 - Arrêté et signatures

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements com (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Recu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

SLO BP ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

Code INSEE

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMER ENVIRONNEMENT

I - INFORMATIONS GENERALES **INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab.	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0	0	0	0

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses d'exploitation / Dépenses réelles de fonctionnement	0%	
2	Produit d'exploitation domaine / Recettes réelles de fonctionnement		0%
3	Transferts reçus / Recettes réelles de fonctionnement	0%	0%
4	Emprunts réalisés / Dépenses d'équipement brut	0%	0%
5	Encours de la dette	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNE Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022 ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

- INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

40 013 193,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGE **VUE D'ENSEMBLE**

	FONCTIONNEMENT					
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	34 631 675,00	29 030 479,73			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00			
O R T	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)			
S	REPORTE (2)	0,00	5 601 195,27			
R	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	34 631 675,00	34 631 675,00			
_		INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 005 762,08	3 867 627,24			
	+	+	+			
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	375 755,92	0,00			
O R	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	(si solde négatif)	(si solde positif)			
T S	(2)	0,00	1 513 890,76			
	=	=	=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 381 518,00	5 381 518,00			
	TOTAL					

40 013 193,00

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT). (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

TOTAL DU BUDGET (3)

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	18 813 115,00	0,00	19 546 230,00	19 546 230,00	19 546 230,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 450 000,00	0,00	7 560 000,00	7 560 000,00	7 560 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	26 284 115,00	0,00	27 126 230,00	27 126 230,00	27 126 230,00
66	Charges financières	57 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 403 121,00	0,00	3 617 900,00	3 617 900,00	3 617 900,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	55 400,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	29 999 636,00	0,00	32 589 130,00	32 589 130,00	32 589 130,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 500 000,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 360 101,99		2 042 545,00	2 042 545,00	2 042 545,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	3 860 101,99		2 042 545,00	2 042 545,00	2 042 545,00
	TOTAL	33 859 737,99	0,00	34 631 675,00	34 631 675,00	34 631 675,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 34 631 675,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 938 000,00	0,00	2 958 000,00	2 958 000,00	2 958 000,00
73	Impôts et taxes	23 000 000,00	0,00	23 230 000,00	23 230 000,00	23 230 000,00
74	Dotations et participations	1 485 000,00	0,00	1 485 000,00	1 485 000,00	1 485 000,00
75	Autres produits de gestion courante	513 000,00	0,00	530 000,00	530 000,00	530 000,00
	Total des recettes de gestion courante	27 936 000,00	0,00	28 203 000,00	28 203 000,00	28 203 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	152 680,05	0,00	119 999,73	119 999,73	119 999,73
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes réelles de fonctionnement	28 088 680,05	0,00	28 322 999,73	28 322 999,73	28 322 999,73
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	821 564,00		707 480,00	707 480,00	707 480,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	I des recettes d'ordre de fonctionnement	821 564,00		707 480,00	707 480,00	707 480,00
	TOTAL	28 910 244,05	0,00	29 030 479,73	29 030 479,73	29 030 479,73

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 5 601 195,27

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 34 631 675,00

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 335 065,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

+

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.

⁽²⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

⁽³⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération *DF 023* + *DF 042* – *RF 042* ou solde de l'opération *RI 021* + *RI 040* – *DI 040*.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

SLOW

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 232 100,00	0,00	1 019 462,08	1 019 462,08	1 019 462,08
21	Immobilisations corporelles	3 140 396,68	291 208,41	2 583 820,00	2 583 820,00	2 875 028,41
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	311 918,67	84 547,51	220 000,00	220 000,00	304 547,51
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 684 415,35	375 755,92	3 838 282,08	3 838 282,08	4 214 038,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	489 000,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 976,65		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	496 976,65	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	5 181 392,00	375 755,92	4 298 282,08	4 298 282,08	4 674 038,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	821 564,00		707 480,00	707 480,00	707 480,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	821 564,00		707 480,00	707 480,00	707 480,00
	TOTAL	6 002 956,00	375 755,92	5 005 762,08	5 005 762,08	5 381 518,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 = TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 381 518,00

2 042 545,00

2 042 545,00

2 042 545,00

Chap. Libellé Pour mémoire Restes à **Propositions** VOTE (3) TOTAL budget réaliser N-1 nouvelles (= RAR + vote) précédent (1) (2) 010 Stocks (5) 0,00 0.00 0.00 0.00 0.00 0,00 Subventions d'investissement (hors 138) 0,00 0,00 13 0.00 0.00 0,00 16 Emprunts et dettes assimilées (hors165) 0,00 1 500 000,00 1 500 000,00 1 500 000,00 0,00 20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) 0.00 0.00 0.00 0.00 204 0,00 0,00 Subventions d'équipement versées 0,00 0,00 0,00 21 Immobilisations corporelles 0.00 0,00 0,00 0.00 0.00 22 Immobilisations reçues en affectation (6) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0.00 0.00 23 Immobilisations en cours 0,00 0.00 0.00 0,00 0,00 1 500 000,00 1 500 000,00 1 500 000,00 Total des recettes d'équipement 350 000,00 315 082,24 10 Dotations, fonds divers et réserves (hors 0.00 315 082.24 315 082.24 1068) 1068 Excédents de fonctionnement 0,00 0,00 0,00 0.00 0.00 capitalisés (9) 138 Autres subvent° invest. non transf. 0.00 0.00 0.00 0.00 0.00 165 Dépôts et cautionnements reçus 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7) 18 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 26 Participat° et créances rattachées 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 27 Autres immobilisations financières 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 7 318,95 0,00 024 Produits des cessions d'immobilisations 10 000,00 10 000.00 10 000.00 357 318,95 325 082,24 325 082,24 325 082,24 Total des recettes financières 0.00 Total des opé. pour le compte de tiers 0,00 0,00 0,00 45... 357 318,95 Total des recettes réelles d'investissement 0.00 1 825 082,24 1 825 082,24 1 825 082,24 021 1 500 000,00 Virement de la sect° de fonctionnement (4) 0.00 0.00 0.00 040 Opérat° ordre transfert entre sections (4) 2 360 101,99 2 042 545,00 2 042 545,00 2 042 545,00 041 Opérations patrimoniales (4) 0,00 0,00 0,00 0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

3 860 101.99

Total des recettes d'ordre d'investissement

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNE Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 04/04/2022 SLO Chap. Libellé Pour mémoire Restes à Propos Affiché le 04/04/2022 budget réaliser N-1 nouv ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF récédent (1 (2) TOTAL 4 217 420.94 0,00 3 867 627.24 3 867 627.24 3 867 627,24 R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 513 890,76 =

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

3	ALITOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
,	DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE	1 335 065,00
3	FONCTIONNEMENT (10)	

5 381 518,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Affiché le 04/04/2022 ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	19 546 230,00		19 546 230,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 560 000,00		7 560 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00		20 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i>	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	45 000,00 3 617 900,00 0,00	0,00 0,00 2 042 545,00 0,00	45 000,00 3 617 900,00 2 042 545,00 0,00
022	Dépenses imprévues	1 800 000,00		1 800 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Déi	penses de fonctionnement – Total	32 589 130,00	2 042 545,00	34 631 675,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 34 631 675,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	308 918,00	308 918,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	460 000,00	0,00	460 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		398 562,00	398 562,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	15 000,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	1 019 462,08	0,00	1 019 462,08
21	Immobilisations corporelles (6)	2 875 028,41	0,00	2 875 028,41
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	304 547,51	0,00	304 547,51
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
<i>4</i> 81	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dé	penses d'investissement – Total	4 674 038,00	707 480,00	5 381 518,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00 TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 381 518,00

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNE Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022



ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 04/04/2022

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 958 000,00		2 958 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	23 230 000,00		23 230 000,00
74	Dotations et participations	1 485 000,00		1 485 000,00
75	Autres produits de gestion courante	530 000,00	0,00	530 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	119 999,73	707 480,00	827 479,73
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges	,	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	28 322 999,73	707 480,00	29 030 479,73

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 5 601 195,27

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 34 631 675,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	315 082,24	0,00	315 082,24
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation Immobilisations en cours	(7) 0,00	0,00	0,00
23 26	Participations et créances rattachées	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	2 042 545,00	2 042 545,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00		10 000,00
	Recettes d'investissement – Total	1 825 082,24	2 042 545,00	3 867 627,24

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 1 513 890,76 **AFFECTATION AU COMPTE 1068** 0,00 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 381 518,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022



ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Affiché le 04/04/2022



III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS Affiché le 04/04/2022 III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENS D: 011-241100593-20220324-C2022, 74-BF

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	Propositions	Vote (4)
art (1)		budget précédent (2)	nouvelles (3)	
011	Charges à caractère général	18 813 115,00	19 546 230,00	19 546 230,00
60611	Eau et assainissement	11 200,00	11 200,00	11 200,00
60612 60622	Energie - Electricité	27 580,00	30 000,00	30 000,00
60623	Carburants Alimentation	660 000,00 4 000,00	720 000,00 3 700,00	720 000,00 3 700,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	16 000,00	17 800,00	17 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	97 300,00	96 300,00	96 300,00
60636	Vêtements de travail	59 000,00	41 000,00	41 000,00
6064	Fournitures administratives	2 300,00	2 000,00	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	220 000,00	250 000,00	250 000,00
611	Contrats de prestations de services	16 755 385,00	17 514 400,00	17 514 400,00
6135	Locations mobilières	67 000,00	94 000,00	94 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	395 000,00	395 000,00	395 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156 6168	Maintenance Autres primes d'assurance	29 700,00 235 000,00	29 700,00 110 000,00	29 700,00 110 000,00
617	Etudes et recherches	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6188	Autres frais divers	4 000,00	5 000,00	5 000,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	15 000,00	15 000,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	7 000,00	7 000,00
6238	Divers	37 000,00	28 000,00	28 000,00
6241	Transports de biens	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6248	Divers	7 000,00	6 500,00	6 500,00
6251	Voyages et déplacements	4 500,00	4 000,00	4 000,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	6 060,00	4 000,00	4 000,00
627	Services bancaires et assimilés	440,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 200,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	49 420,00	35 100,00	35 100,00
63512 6355	Taxes foncières Taxes et impôts sur les véhicules	30,00 8 000,00	30,00 8 000,00	30,00 8 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 450 000,00	7 560 000,00	7 560 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	50 000,00	50 000,00	50 000,00
6331	Versement mobilité	54 000,00	53 600,00	53 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21 000,00	21 400,00	21 400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	95 000,00	100 200,00	100 200,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 660 000,00	3 735 000,00	3 735 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	54 000,00	55 000,00	55 000,00
64118	Autres indemnités titulaires	855 000,00	846 500,00	846 500,00
64131	Rémunérations non tit.	636 000,00	638 700,00	638 700,00
64138	Autres indemnités non tit.	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	740 000,00	747 800,00	747 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 210 000,00	1 221 000,00	1 221 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	24 400,00	24 400,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	42 000,00	41 400,00	41 400,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00 33 000,00	0,00	0,00 25 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie		25 000,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	21 000,00	20 000,00	20 000,00
6541	Créances átaintes	10 000,00 10 708,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	292,00	10 000,00	10 000,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00	0,00
TOTAL :	= DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	26 284 115,00	27 126 230,00	27 126 230,00
66	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656) Charges financières (b)	57 000,00	45 000,00	45 000,00
	` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` ` `	60 000,00		·
66111	Intérêts réglés à l'échéance	-3 000,00	48 000,00	48 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE		-3 000,00	-3 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	3 403 121,00	3 617 900,00	3 617 900,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 403 121,00	3 617 900,00	3 617 900,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	55 400,00	0,00	0,00
0047	But the property of the second			
6817 022	Dot. prov. dépréc. actifs circulants Dépenses imprévues (e)	55 400,00 200 000,00	0,00 1 800 000,00	0,00 1 800 000,00

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNE Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Affiché le 04/04/2022 ID: 011-241100593-20	220324-C2022_74-BF
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		29 999 636,00	32 589 130,00	32 589 130,00
023	Virement à la section d'investissement	1 500 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 360 101,99	2 042 545,00	2 042 545,00
6761 6811	Différences sur réalisations (positives) Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 680,99 2 357 421,00	0,00 2 042 545,00	0,00 2 042 545,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 860 101,99	2 042 545,00	2 042 545,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	3 860 101,99	2 042 545,00	2 042 545,00
	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE Total des opérations réelles et d'ordre)	33 859 737,99	34 631 675,00	34 631 675,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 631 675,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	25 996,64
Montant des ICNE de l'exercice N-1	28 996,64
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-3 000,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- $(4) \ Le\ vote\ de\ l'organe\ d\'elib\'erant\ porte\ uniquement\ sur\ les\ propositions\ nouvelles.$
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le 04/04/2022

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETT LD: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

Libellé (1)

Pour mémoire **Propositions** Vote (4) budget nouvelles (3)

art(1)	Libelle (1)	budget précédent (2)	nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 938 000,00	2 958 000,00	2 958 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 254 000,00	1 254 000,00	1 254 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	204 000,00	204 000,00	204 000,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	1 400 000,00	1 400 000,00	1 400 000,00
70688	Autres prestations de services	30 000,00	40 000,00	40 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	50 000,00	60 000,00	60 000,00
73	Impôts et taxes	23 000 000,00	23 230 000,00	23 230 000,00
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	23 000 000,00	23 230 000,00	23 230 000,00
74	Dotations et participations	1 485 000,00	1 485 000,00	1 485 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00
74748	Participat ^o Autres communes	290 000,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	290 000,00	290 000,00
7478	Participat ^o Autres organismes	1 195 000,00	1 195 000,00	1 195 000,00
75	Autres produits de gestion courante	513 000,00	530 000,00	530 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	513 000,00	530 000,00	530 000,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013	27 936 000,00	28 203 000,00	28 203 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	152 680,05	119 999,73	119 999,73
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 680,99	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	149 999,06	119 999,73	119 999,73
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	28 088 680,05	28 322 999,73	28 322 999,73
042		924 564 00	707 490 00	707 400 00
042 7768	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	821 564,00 512 646 00	707 480,00	707 480,00
	Neutral. amort. subv. équip. versées	512 646,00	398 562,00	398 562,00
777 043	Quote-part subv invest transf cpte résul Opérat° ordre intérieur de la section (9)	308 918,00	308 918,00	308 918,00
043	•	0,00	0,00	707.480.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	28 910 244,05	707 480,00 29 030 479,73	707 480,00 29 030 479,73

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	5 601 195,27
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 631 675,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.

Chap /

- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le 04/04/2022

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSE DE : 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	15 000,00	15 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 232 100,00	1 019 462,08	1 019 462,08
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 232 100,00	1 019 462,08	1 019 462,08
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 140 396,68	2 583 820,00	2 583 820,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21571	Matériel roulant	1 561 500,00	1 203 600,00	1 203 600,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	86 136,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	671,30	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	8 273,52	10 000,00	10 000,00
2181	Installat° générales, agencements	20 000,00	20 000,00	20 000,00
2182	Matériel de transport	410 096,22	42 000,00	42 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	14 617,00	13 220,00	13 220,00
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	998 102,64	1 255 000,00	1 255 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	311 918,67	220 000,00	220 000,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	311 918,67	220 000,00	220 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 684 415,35	3 838 282,08	3 838 282,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	489 000,00	460 000,00	460 000,00
1641	Emprunts et dettes assimilées Emprunts en euros	489 000,00	460 000,00	460 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	7 976,65	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	496 976,65	460 000,00	460 000,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
1010	TOTAL DEPENSES REELLES	5 181 392,00	4 298 282,08	4 298 282,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	821 564,00	707 480,00	707 480,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	821 564,00	707 480,00	707 480,00
13911	Etat et établissements nationaux	23 769,00	23 769,00	23 769,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	14 400,00	14 400,00	14 400,00
13918	Autres subventions d'équipement	270 749,00	270 749,00	270 749,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées	512 646,00	398 562,00	398 562,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	821 564,00	707 480,00	707 480,00
TOTAL DE	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	6 002 956,00	5 005 762,08	5 005 762,08
_	(= Total des dépenses réelles et d'ordre)	0 002 950,00	3 003 702,00	3 003 762,08

RESTES A REALISER N-1 (11)	375 755,92
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 381 518,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

⁽¹⁰⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNE Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022



ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après de la compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après de la compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent (après de la compte administratif ou si reprise anticipée des résultats de l'exercice precédent (après de la compte administratif ou si reprise administratif ou si reprise administratif (après de la compte administratif ou si reprise administratif ou si reprise administratif (après de la compte administratif ou si reprise administratif (après de la compte administratif ou si reprise administratif (après de la compte administratif ou si reprise administratif (après de la compte administratif ou si reprise administratif (après de la compte administratif ou si reprise administratif (après de la compte administratif ou si reprise administratif (après de la compte administratif ou si reprise administratif (après de la compte administratif (après de la compte administratif (après de la compte admini

Affiché le 04/04/2022

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTE D: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	350 000,00	315 082,24	315 082,24
10222	FCTVA	350 000,00	315 082,24	315 082,24
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	7 318,95	10 000,00	10 000,00
	Total des recettes financières	357 318,95	325 082,24	325 082,24
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	357 318,95	1 825 082,24	1 825 082,24
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 500 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 360 101,99	2 042 545,00	2 042 545,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	2 680,99	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	512 646,00	398 562,00	398 562,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	18 394,00	30 414,00	30 414,00
281533	Réseaux câblés	1 164,00	1 164,00	1 164,00
281571	Matériel roulant	673 004,00	539 915,00	539 915,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	23 639,00	37 386,00	37 386,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	9 535,00	10 647,00	10 647,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	1 149,00	1 055,00	1 055,00
28181	Installations générales, aménagt divers	85,00	1 449,00	1 449,00
28182	Matériel de transport	19 043,00	27 081,00	27 081,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	923,00	923,00
28184	Mobilier	208,00	99,00	99,00
28188	Autres immo. corporelles	1 098 554,00	993 850,00	993 850,00
TOTAL D	ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 860 101,99	2 042 545,00	2 042 545,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	3 860 101,99	2 042 545,00	2 042 545,00
TOTAL DE	S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	4 217 420,94	3 867 627,24	3 867 627,24

	·
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 513 890,76
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 381 518,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNE Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

SLOW

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNE Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

III – VOTE DU BUDGET DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

IV – ANNEXES^{04/04/2022} PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
					INVESTISSEMEN	IT						-
					DEPENSES							
Dépenses réelles - Equipements municipaux (2) - Equip. non municipaux (c/204) (3)	460 000	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	3 838 282 2 818 820 1 019 462	0 0 0	4 298 282 2 818 820 1 019 462
- Opérations financières Dépenses d'ordre	460 000 308 918											460 000 707 480
Total dépenses de l'exercice	768 918	0	0	0	0	0	0	0	0	4 236 844	0	5 005 762
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	375 756	0	375 756
Total cumulé dépenses d'investissement	768 918	0	0	0	0	0	0	0	0	4 612 600	0	5 381 518
					RECETTES							
Total recettes de l'exercice	3 867 627	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 867 627
RAR N-1 et reports	1 513 891	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 513 891
Total cumulé recettes d'investissement	5 381 518	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 381 518
					FONCTIONNEME	NT						1
Total dépenses de l'exercice	3 887 545	3 597 900	0	0	DEPENSES 0	0	0	0	0	27 146 230	0	34 631 675
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	3 887 545	3 597 900	0	0	0	0	0	0	0	27 146 230	0	34 631 675

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

0

28 721 562

28 721 562

0

0

0

0

29 030 480

5 601 195

34 631 675

0

0

0

Total cumulé recettes de fonctionnement

Total recettes de l'exercice

RAR N-1 et reports

308 918

5 601 195

5 910 113

0

0

0

0

0

0

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

SLOW

04/04/2022

IV – ANNEXES PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
						INVESTISSEME	NT						1
		700.040				DEPENSES					4 040 000		5 004 540
	enses investissement	768 918 460 000	0	0	0	0	0		0	0	4 612 600 4 214 038	0	5 381 518 4 674 038
Dépenses 010	réelles	460 000	0	0	0	0	0	0	0	0	4 214 038	0	4 674 038
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	460 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	460 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 000	0	15 000
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 019 462	0	1 019 462
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 875 028	0	2 875 028
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	304 548	0	304 548
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	s d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	s pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses	d'ordre	308 918	0	0	0	0	0	0	0	0	398 562	0	707 480
040	Opérat° ordre transfert entre sections	308 918	0	0	0	0	0	0	0	0	398 562	0	707 480
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
					1	RECETTES		1	i				
	ettes investissement	3 867 627	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 867 627
Recettes r		1 825 082 0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 825 082 0
010	Stocks Produits des cessions d'immobilisations	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 000
10	Dotations, fonds divers et réserves	315 082	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	315 082
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 04/04/2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations	0 Services généraux	1 Sécurité et salubrité	2 Enseignement - Formation	3 (Culture	4/04/2022 Sport et	5 Interventions sociales et	6 Famille	7 Logement	Affiché le ID: 011-241100	593-20220324-C	2022_74-BF
Art. (1)	Libelle	non ventilables	administrat° publiques	publiques	Formation		jeunesse	sociales et santé			environnemt	economique	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 500 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes o	l'ordre	2 042 545	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 042 545
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 042 545	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 042 545
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

						DEPENSES							
Total dég	penses de fonctionnement	3 887 545	3 597 900	0	0	0	0	0	0	0	27 146 230	0	34 631 675
Dépenses	s réelles	1 845 000	3 597 900	0	0	0	0	0	0	0	27 146 230	0	32 589 130
011	Charges à caractère général	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 546 230	0	19 546 230
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 560 000	0	7 560 000
014	Atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
022	Dépenses imprévues	1 800 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 800 000
65	Autres charges de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	20 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	45 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45 000
67	Charges exceptionnelles	0	3 597 900	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	3 617 900
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépense	s d'ordre	2 042 545	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 042 545
023	Virement à la section d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opérat° ordre transfert entre sections	2 042 545	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 042 545
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

											Reçu en préfectu	ire le 04/04/2022	2
		01	0	1	2	3 (04/04/2022	5	6	7	Affiché le	9 =	5LO~
		Opérations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	ID . 011-241100	593-20220324-C	2022_74-BF
Art. (1)	Libellé	non	généraux	salubrité	Formation		jeunesse	sociales et			services urbains,	économique	
		ventilables	administrat°	publiques				santé			environnemt		
			publiques										

						RECETTES							
Total re	cettes de fonctionnement	308 918	0	0	0	0	0	0	0	0	28 721 562	0	29 030 480
Recettes	s réelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28 323 000	0	28 323 000
013	Atténuations de charges	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
70	Produits des services, du domaine, vente	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 958 000	0	2 958 000
73	Impôts et taxes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 230 000	0	23 230 000
74	Dotations et participations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 485 000	0	1 485 000
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	0	0	0	0	0	0	530 000	0	530 000
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 000	0	120 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes	s d'ordre	308 918	0	0	0	0	0	0	0	0	398 562	0	707 480
042	Opérat° ordre transfert entre sections	308 918	0	0	0	0	0	0	0	0	398 562	0	707 480
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

GRAND NARBONNE C	OMMUNAUTE AGGI	OMERATION -	ENVIRONNEMENT -	· BP - 2022

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

IV – ANNEXES 04/04/2022 ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

04/04/2022

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6611, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					Emprunts et	dettes à l'o	rigine du contrat							
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 822 432,86									
1641 Emprunts en euros (total)					5 822 432,86									
E-OM-2011-04	CREDIT AGRICOLE	06/10/2011	05/04/2012	05/04/2013	600 000,00	V	Euribor 12M + 1.29	3,395	3,445	EUR	А	С	0	A-1
E-OM-2015-01	CAISSE D'EPARGNE	17/11/2014	19/05/2015	25/05/2016	450 000,00	F	Taux fixe à 1.95 %	1,950	1,950	EUR	А	Р	0	A-1
E-OM-2016-01	CAISSE D'EPARGNE	30/12/2015	25/04/2016	25/04/2017	400 000,00	F	Taux fixe à 1.33 %	1,330	1,330	EUR	Α	Р	0	A-1
E-OM-2017-01	CAISSE D'EPARGNE CAISSE D'EPARGNE	15/12/2016 14/01/2008	05/04/2017 01/01/2011	25/04/2018 25/03/2011	3 000 000,00 722 432,86	F F	Taux fixe à 1.14 % Taux fixe à	1,140 4,650	1,140 4,718	EUR	A A	P P	0	A-1 A-1
T-OM-2011-33 T-OM-2012-21	CAISSE D'EPARGNE	07/09/2009	01/01/2011	25/03/2011	260 000,00	F	4.65 % Taux fixe à 4.3	4,300	4,718	EUR	A	C	0	A-1
T-OM-2012-22	CREDIT AGRICOLE	05/08/2009	01/01/2012	25/02/2012	390 000,00	V	% (Euribor 3M + 2.26) + Cap	3,725	3,833	EUR	т	С	0	A-1
							0.954 sur Euribor 3M							
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

Reçu en préfecture le 04/04/2022 SLO Empr04/64/2022es à l'origine du contrat Affiché le Taux initial ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF Date Nature Date du Type de d'émission ou dicité des gorie (Pour chaque ligne, indiquer le numéro Organisme prêteur ou chef Date de premier d'amorrembourtaux Niveau date de Nominal (2) Index (4) Taux Devise rembourd'emde contrat) d'intérêt de file signature rembourde taux tissement sement mobilisation sements actuariel prunt sement (5) (7) anticipé (6) (1) O/N 1672 Emprunts sur comptes spéciaux 0,00 du Trésor (total) 1675 Dettes pour METP et PPP (total) 0,00 1676 Dettes envers 0.00 locataires-acquéreurs (total) 1678 Autres emprunts et dettes (total) 0,00 168 Emprunts et dettes assimilés 0,00 (Total) 1681 Autres emprunts (total) 0,00

0.00

0,00

5 822 432.86

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNEMENT - BP - 2022

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

1682 Bons à moyen terme négociables

1687 Autres dettes (total)

(total)

Total général

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

04/04/2022

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

ffiché le

SLOW

A2.2

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON I AN INATO			s et dettes au 01/01		, ,			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 139 402,28					436 103,74	43 941,07	0,00	24 283,74
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 139 402,28					436 103,74	43 941,07	0,00	24 283,74
E-OM-2011-04	N	0,00	A-1	240 000,00	5,26	V	(Moyenne Euribor 12M + 0.7)-Floor -0.7 sur Moyenne Euribor 12M	0,200	40 000,00	4 539,78	0,00	3 341,78
E-OM-2015-01	N	0,00	A-1	68 069,45	0,40	٧	Euribor 12M + 1.75	1,272	68 069,45	865,84	0,00	0,00
E-OM-2016-01	N	0,00	A-1	154 975,34	2,32	F	Taux fixe à 0.44 %	0,440	50 977,45	681,89	0,00	311,42
E-OM-2017-01	N	0,00	A-1	2 385 202,35	13,32	F	Taux fixe à 1.14 %	1,140	158 104,67	27 191,31	0,00	17 278,56
T-OM-2011-33	N	0,00	A-1	141 155,14	1,23	F	Taux fixe à 4.65 %	4,718	68 952,17	6 654,88	0,00	2 620,68
T-OM-2012-21	N	0,00	A-1	60 000,00	2,65	F	Taux fixe à 4.3 %	4,300	20 000,00	2 580,00	0,00	597,22
T-OM-2012-22	N	0,00	A-1	90 000,00	2,90	V	(Euribor 3M + 2.26) + Cap 0.954 sur Euribor 3M	1,732	30 000,00	1 427,37	0,00	134,08
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 04/04/2022

		_			04	404/2021	s et dettes au 01/01	/N			Affiché le		5LO~
							Taux d'intérêt	ı		Annuité	dD 9011-24	1100593-20220324	-C2022_74-BF
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charg	es d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 139 402,28					436 103,74		43 941,07	0,00	24 283,74

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

IV - ANNEXES 04/04/2022

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

		/\Z.IO	7 (17 11 11 10 17											
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

IV – ANNEXES 04/04

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

.....

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

AZ.F TH GEOGLE DE LA KEL AKTHON DE L'ENGOGRO (1)								
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro			
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	7	0	0	0	0		
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00		
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	3 139 402,28	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits	0	0	0	0	0		
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Nombre de produits						0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00	
	Montant en euros						0,00	

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNE Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

IV - ANNEXES

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	
CGCT):€	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif,	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
variable)			
L	Biens de faible valeur : 1 500 €	1	14/03/2019
L	Documents d'urbanisme et numérisation cadastre	10	14/03/2019
L	Concessions et droits similaires (logiciels)	5	14/03/2019
L	Frais d'études (non suivis de travaux)	5	14/03/2019
L	Frais insertion (non suivis de travaux)	5	14/03/2019
L	Subventions d'équipement versées pour le financement de biens mobiliers matériels ou études	5	14/03/2019
L	Subventions d'équipement versées pour le financement de bâtiments et d'installations	30	14/03/2019
L	Subventions d'équipement versées pour le financement d'équipements structurants d'intérêt national	40	14/03/2019
L	Véhicules légers	10	14/03/2019
L	Camions et véhicules industriels	8	14/03/2019
L	Matériel roulant de voirie	5	14/03/2019
L	Matériel de bureau et matériel informatique	5	14/03/2019
L	Mobilier	5	14/03/2019
L	Réseaux d'adduction d'eau	40	14/03/2019
L	Réseaux d'adduction d'assainissement	60	14/03/2019
L	Matériel spécifique service de distribution d'eau	40	14/03/2019
L	Matériel spécifique service d'assainissement	30	14/03/2019
L	Autres immobilisations corporelles	5	14/03/2019
L	Autres installations matériels et outillages techniques	6	14/03/2019

Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS

Α4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

		<u> </u>	1 100 11310113	·					
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE			
PROVISIONS BUDGETAIRES									
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES									
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		33 500,00	33 500,00	0,00	33 500,00			
Liquidation judiciaire Redressement judiciaire	0,00 0,00	28/06/2021 28/06/2021	14 600,00 18 900,00	14 600,00 18 900,00	0,00 0,00	14 600,00 18 900,00			
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		33 500,00	33 500,00	0,00	33 500,00			

⁽¹⁾ Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

⁽²⁾ Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONN	Reçu en préfecture le 04/04/2022				
IV – ANNEXES	Affiché le 04/04/2022 ID : 011-241100593-2022032	4 C2022 74 PE			
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	ID : 011-241100393-2022032	A5			

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNE Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

IV - ANNEXES

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)		
DEPENSI PROPRE	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	768 918,00	I 768 918,00		
16 Empru	unts et dettes assimilées (A)	460 000,00	460 000,00		
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00		
1641	Emprunts en euros	460 000,00	460 000,00		
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00		
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00		
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00		
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00		
1681	Autres emprunts	0,00	0,00		
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00		
1687	Autres dettes	0,00	0,00		
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	308 918,00	308 918,00		
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves				
10 Reversement de dotations, fonds divers et réserves					
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	308 918,00	308 918,00		
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	768 918,00	375 755,92	0,00	1 144 673,92

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

A6.2

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	2 367 627,24	III 2 367 627,24
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	315 082,24	315 082,24
10222	FCTVA	315 082,24	315 082,24
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (3)	2 052 545,00	2 052 545,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
280422	Privé : Bâtiments, installations	398 562,00	398 562,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° géné.	30 414,00	30 414,00
281533	Réseaux câblés	1 164,00	1 164,00
281571	Matériel roulant	539 915,00	539 915,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	37 386,00	37 386,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 647,00	10 647,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	1 055,00	1 055,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 449,00	1 449,00
28182	Matériel de transport	27 081,00	27 081,00
28183	Matériel de bureau et informatique	923,00	923,00
28184	Mobilier	99,00	99,00
28188	Autres immo. corporelles	993 850,00	993 850,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00	10 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV	
Total ressources propres disponibles	2 367 627,24	0,00	1 513 890,76	0,00	3 881 518,00	

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 144 673,92
Ressources propres disponibles	IV	3 881 518,00
Solde	V = IV - II (6)	2 736 844,08

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

SLOW

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

- (2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions
- (4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- $(5)\ Indiquer \ le\ montant\ correspondant\ figurant\ en\ II-Présentation\ générale\ du\ budget-vue\ d'ensemble.$
- (6) Indiquer le signe algébrique.

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

IV - ANNEXES

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

A .1	DEPENSES (1)	
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	18 657 451,3
60611	Eau et Assainissement	10 690,73
60612	Energie - Electricité	28 635,8
60622	Carburants	687 261,1
60623	Alimentation	3 531,70
60624	Produits de traitement	0,0
60631	Fournitures d'entretien	16 990,6
60632	Fournitures de petit équipement	91 921,1
60636	Vêtements de travail	39 135,7
6064	Fournitures administratives	1 909,0
6068	Autres matières et fournitures	238 632,3
611	Contrats de prestations de services	16 718 009,8
6135	Locations mobilières	89 725,7
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	19 090,5
61551	Entretien matériel roulant	377 039,1
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 772,6
6156	Maintenance	28 349,5
6168	Autres primes d'assurance	104 998,2
617	Etudes et recherches	47 726,4
6184	Versements à des organismes de formation	24 817,7
6188	Autres frais divers	4 772,6
6231	Annonces et insertions	14 317,9
6236	Catalogues et imprimés	6 681,7
6238	Divers	26 726,8
6241	Transport de biens	14 317,9
6248	Divers	6 204,4
6251	Voyages et déplacements	3 818,1
6257	Réceptions	954,5
6262	Frais de télécommunications	3 818,1
627	Services bancaires et assimilés	0,0
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 431,7
6288	Autres services extérieurs	33 503,9
63512	Taxes foncières	28,6
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	7 636,2
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 216 242,3
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	47 726,4
6331	Versement de transport	51 162,7
6332	Cotisations versées au FNAL	20 426,9
6336	Cotisations CNFPT et CDG de la Fonction Publique	95 643,8
64111	Rémunérations titulaires	3 565 167,3
64112	NBI, SFT, IR	52 499,1
64118	Autres indemnités titulaires	808 009,1
64131	Rémunérations non titulaires	609 657,9
64138	Autres indemnités non titulaires	0,0
6451	Coisations URSSAF	713 797,0
6453	Cotisations Caisses de retraite	1 165 480,4
6454	Cotisations aux ASSEDIC	23 290,5
6455	Cotisations assurance du personnel	39 517,5
64731	Allocations describine de personner Allocations chômage versées directement	0,0
6475	Médecine du travail	23 863,2
65	Autres charges de gestion courante Créances admises en non-valeur	19 090,5
6541		9 545,2
6542	Créances éteintes	9 545,2
65888	Autres charges de gestion courante	0,0
66	Charges financières	42 953,8 3 45 817,4

Total des dépenses d'ordre
TOTAL GENERAL

Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Recu en préfecture le 04/04/2022

2 042 545,00

31 431 675,01

			Reçu en prefecture le 04/04/2022		
	DEPENSES (1)		Affiché le 04/04/2022	5LO~	
Article (2)	Libellé (2)		ID: 011-241100593-20220	324-C2022_74-BF	
66112	Rattachement des ICNE	-		-2 863,59	
67	Charges exceptionnelles			3 453 391,94	
6712	Amendes fiscales et pénales			0,00	
673	Titres annulés sur exercices antérieurs			3 453 391,94	
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)			0,00	
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation			0,00	
014	Atténuations de produits			0,00	
022	Dépenses imprévues			0,00	
	Total des dépenses réelles			29 389 130,01	
042	Opérat° ordre transfert entre sections			2 042 545,00	
6761	Différences sur réalisations (positives)			0,00	
6811	Dotations amortissement immobilisations incorporelles			2 042 545,00	
043	Opérat° ordre intérieur de la section			0,00	
023	Virement à la section d'investissement (4)			0,00	

A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

RECETTES (1)					
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
Recettes issues de	la TEOM	23 230 000,00			
7331	TEOM - Taxe Enlèvement Ordures Ménagères	23 230 000,00			
Dotations et partici	pations reçues	1 485 000,00			
744	FCTVA	0,00			
74748	Participations autres commnunes	0,00			
74758	Autres groupements	290 000,00			
7478	Participations autres organismes	1 195 000,00			
Autres recettes de	fonctionnement éventuelles	2 088 000,00			
70	Produits services, domaine et ventes div	1 558 000,00			
70323	Redevance occupation domaine public communal	1 254 000,00			
70388	Autres redevances et recettes diverses	204 000,00			
70688	Autres prestations de services	40 000,00			
7088	Produits activités annexes	60 000,00			
75	Autres produits de gestion courante	530 000,00			
7588	Autres produits divers de gestion courante	530 000,00			
76	Produits financiers	0,00			
77	Produits exceptionnels	119 999,73			
7718	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion	0,00			
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs)	0,00			
775	Produits des cessions d'immobiisations	0,00			
7788	Produits exceptionnels divers	119 999,73			
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00			
7817	Reprise sur provisions pour dépréciation	0,00			
013	Atténuations de charges	0,00			
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00			
	Total des recettes réelles	26 922 999,73			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	707 480,00			
7768	Neutralisation amortissement subventions équipements versées	398 562,00			
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	308 918,00			
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des recettes d'ordre	707 480,00			
	TOTAL GENERAL	27 630 479,73			

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

⁽⁴⁾ Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	ATTELL OF OTTO HAT DELICATED TO THE PERSON OF THE PERSON O								
	DEPENSES (1)								
Article (2	Montant								
Remboursem	nt d'emprunts et dettes assimilées	0,00							
Acquisitions	'immobilisations	0,00							
Opérations d'é	quipement (1 ligne par opération)								
Autres dépens	es éventuelles	0,00							
Opérations pou	r compte de tiers (1 ligne par opération)								
020	Dépenses imprévues	0,00							
	Total des dépenses réelles	0,00							
040	Opérat° ordre transfert entre sections	707 480,00							
13911	Etat et établissements nationaux	23 769,00							
13913	Sub. Transf cpte résult. Départements	14 400,00							
13918	Autres subventions d'équipement	270 749,00							
198	Neutralisation amortissement subventions équipements versées	398 562,00							
041	Opérations patrimoniales	0,00							
	Total des dépenses d'ordre	707 480,00							
	TOTAL GENERAL	707 480,00							

A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

	RECETTES (1)					
Article (2)	Libellé (2)	Montant				
Souscription d'er	Souscription d'emprunts et dettes assimilées					
Dotations et subventions reçues						
Autres recettes é	éventuelles	0,00				
Opérations pour co	ompte de tiers (1 ligne par opération)					
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00				
	Total des recettes réelles	0,00				
040	Opérat° ordre transfert entre sections	2 042 545,00				
192	Plus ou moins-values sur cession d'immobilisations	0,00				
280422	Amortissement subvention équipement - Privé : Bâtiments, Installations	398 562,00				
28121	Amortissement plantations d'arbres et arbustes	0,00				
28128	Amortissement autres agencements de terrains	0,00				
28135	Amortissement installations générales, agencements	0,00				
28141	Amortissement constructions sur sol d'autrui - Bâtiments publics	0,00				
28145	Amortissement construction sur sol d'autrui - installations générales	30 414,00				
28152	Amortissement installations de voirie	0,00				
281533	Réseaux câblés	1 164,00				
281571	Amortissement matériel roulant	539 915,00				
281578	Amortissement autre matériel et outillage de voirie	37 386,00				
28158	Amortissement autres installations, matériel et outillage	10 647,00				
281735	installations générales (M. à dispo)	1 055,00				
28181	Amortissement installations générales, aménagements divers	1 449,00				
28182	Amortissement matériel de transport	27 081,00				
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	923,00				
28184	Amortissement mobilier	99,00				
28188	Amortissement autres immobilisations corporelles	993 850,00				
041	Opérations patrimoniales	0,00				
021	Virement de la sect° de fonctionnement (3)	0,00				
	Total des recettes d'ordre	2 042 545,00				
	TOTAL GENERAL	2 042 545,00				

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽³⁾ Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

IV - ANNEXES

04/04/2022

Affiche le

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emr	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodicité des remboursements	Taux	Taux initi	al Taux actua-	à la date u budget Index (4)	 Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	_	ntie au cours de ercice En capital
											riel (5)					
Total des emprunts																
contractés par des																
collectivités ou des					0,00	0,00									0,00	0,00
EP (hors logements																
sociaux)																
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNE Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

IV - ANNEXES

Affiché le 04/04/2022

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES E ID.: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF **ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

<u>B1</u>.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subve	entions à verser en annuités	0,00	0,00	0,00			
8018 Autres	s engagements donnés				0,00	0,00	0,00
Au profit d'	organismes publics				0,00	0,00	0,00
Au profit d'	organismes privés (1)	0,00	0,00	0,00			
	TO [*]	0,00	0,00	0,00			

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 04/04/2022

IV - ANNEXES

Affiché le 04/04/2022

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES EL ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF **ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	01/01/N	cours de l'exercice
8026 Redev	ance de crédit-bail restant à recevoir	(crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00		
8027 Subve	entions à recevoir par annuités (annuit	és restant à recevoir)	0,00	0,00	0,00		
8028 Autres	s engagements reçus		0,00	0,00	0,00		
A l'exception	A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
	TOTAL					0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

		Montant des AP		Montant des CP				
N° ou intitulé de l'AP	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)	
2021-BOM	4 000 000,00	0,00	4 000 000,00	0,00	894 000,00	800 000,00	2 306 000,00	
POLYENG								
2021 - BOM								
POLYENGIN								
2017-2017 -	3 700 000,00	0,00	3 700 000,00	3 266 791,34	309 600,00	123 608,66	0,00	
BOM/ BOM								
ET								
POLYBENNE								

⁽¹⁾ Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNEMENT - BP - 2022	Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 04/04/2022				
IV – ANNEXES	1 ' '	S L O			
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT					

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

⁽²⁾ Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

04/04/2022

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le

ID : 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

CI - ETAT DU PERSONNEL AU UT/UT/N							
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMI	PLOIS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
GRADES OU EMPLOIS (1)		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	0,00	7,00	6,70	0,00	6,70
Adjoint administratif Adjoint administratif principal de 1ère classe Adjoint administratif principal de 2ème classe Rédacteur principal 1ère classe	C C C	1,00 4,00 1,00 1.00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 4,00 1,00 1.00	1,00 3,70 1,00 1.00	0,00 0,00 0,00 0,00	1,00 3,70 1,00 1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		166,00	0,00	166,00	156,80	0,00	156,80
Adjoint technique Adjoint technique principal de 1ère classe Adjoint technique principal de 2ème classe Agent de maîtrise Agent de maîtrise principal Ingénieur en chef Technicien Technicien principal de 1ère classe FILIERE SOCIALE (d)	C C C C A B B	48,00 31,00 35,00 31,00 18,00 1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	48,00 31,00 35,00 31,00 18,00 1,00 1,00 1,00	47,00 31,00 32,80 28,00 16,00 1,00 0,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	47,00 31,00 32,80 28,00 16,00 1,00 0,00 1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0.00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		173,00	0,00	173,00	163,50	0,00	163,50

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

04/04/2022

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le



ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 04/04/2022

04/04/2022

Affiché le

SLOW

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1

ID: 011-241100593-20220324-C2022 74-BF

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8) Euros		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00			
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
Adjoint technique	С	TECH	354	0,00	3-a°	CDD	
TOTAL GENERAL				0,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

M1: Médico-technique SP: Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 - 3-a°: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants de decision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,
 - 3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la creation ou la suppression depend de la decision d'une autorite qui s'impose a la collectivite ou a l'établissement en matière de creatio de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A: autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 04/04/2022 Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

<u>IV – ANNEXES</u> **AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS**

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
06/03/2014 - Concession Ecopole Lambert échéance 26/04/2034	SITA MEDITERRANEE	SUEZ RV MEDITERRANEE	Société à actions simplifiées	178 172 008,00
06/03/2014 - Concession	SITA MEDITERRANEE	SUEZ RV MEDITERRANEE	Société à actions simplifiées	7 689 000,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

⁽¹⁾ Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, \ldots).

GRAND NARBONNE COMMUNAUTE AGGLOMERATION - ENVIRONNE Envoyé en préfecture le 04/04/2022

Reçu en préfecture le 04/04/2022

Affiché le 04/04/2022

ID: 011-241100593-20220324-C2022_74-BF

IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1), A, le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .